

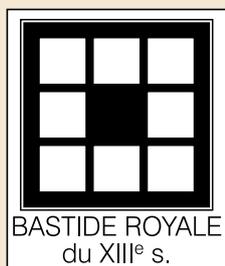
La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 86 - NOVEMBRE 2023

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4/5. Un point sur les travaux en cours - 5/6. Louis-Joseph Soulas
7/8. A la rencontre de Béatrice Commengé - 9/10. Activités de l'Hôpital Local - 10/11. La Page de la Communauté de Communes
12/13/14. Les Brèves de Domme - 15. La Page de l'Office de Tourisme - 16. La Page de l'A.S.T.D. - 17. La Page de l'A.S.B.D.R.
18/19. La Page des Associations - 20/21. La Page de l'Office de la Culture - 21/22. Un Trait d'Histoire



Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
Jean-Paul COIFFET
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du Lundi au Vendredi à 9 h 00 - Samedi à 11 h 30
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmière : Anne LACHAUD-THAMIÉ** 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, 16 Gîtes de la Bastide (Le Pradal), prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :**
Marie DEVIERS Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale : Samedi : 10 h 30 à 12 h - Mercredi 11 h à 12 h

Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,
A l'heure où je rédige cet éditorial, Domme retrouve sa quiétude hivernale.

L'année en cours aura vu une fréquentation touristique en augmentation par rapport à 2022.

Un début d'année plus que correct, les « ponts » du mois de mai et la météo clémente, ont permis de réaliser un premier semestre d'exception. Les mois de juin et juillet ont été identiques à ceux de l'an passé ; août a été supérieur à celui de 2022 et les mois de septembre et octobre légèrement supérieurs à 2022.

Au total, à ce jour, on peut considérer une hausse de fréquentation de l'ordre de 10 à 15%.

Cette hausse est également constatée au niveau des visites des sites touristiques de Domme où, là aussi, on note des chiffres supérieurs à ceux de l'an passé. La qualité de la réhabilitation du cheminement et de l'éclairage des grottes n'y sont certainement pas étrangers.

La propreté fait partie de nos actions permanentes ; je tiens à remercier tous les employés municipaux qui ont œuvré au cours de ces mois afin de présenter un Domme accueillant et ainsi donner l'envie d'y aller et ... d'y revenir !

Le personnel de notre Office de Tourisme et de l'Association des Sites Touristiques de Domme, ont également contribué à cette réussite ; les files d'attente pour la visite des grottes vécues en 2022 se sont reproduites cette année, y compris durant les vacances de Toussaint ! Merci à tous.

Comme d'habitude, les expositions, les manifestations culturelles et Halloween ont été un succès ; merci aux associations organisatrices.

Les nombreuses actions de médiatisation de notre bastide, fleuron du Périgord Noir, ont certainement contribué à mieux nous faire connaître et susciter le désir de nous visiter. Je tiens ici à remercier le Comité Départemental au Tourisme pour son partenariat avec notre Office de Tourisme et ses supports variés de communication sur les sites emblématiques du Périgord, dont bien sûr, Domme fait partie intégrante.

Vous trouverez dans les articles ci-après un point sur les différents travaux engagés ou à venir sur notre commune ; de mi-octobre à ce jour, la météo ne nous a pas permis de réaliser le planning de réfection de la voirie communale. Si novembre est plus propice, nous ferons de notre mieux pour rattraper « le temps perdu ».

Les travaux sur le CD49 (« sous la barre »), sont en cours et lors de la dernière réunion de chantier (30/10), le planning initial a été confirmé ainsi que la date « de livraison » de la nouvelle route pour fin décembre de cette année. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la situation.

Un triste accident s'est produit cette fin octobre sur une commune de Dordogne : un arbre s'est abattu sur une route communale provoquant la mort du conducteur d'une automobile et blessant grièvement son petit-fils, également dans le véhicule. Je ne saurais trop rappeler aux propriétaires de bois, riverains de routes ou chemins, de procéder à l'élagage ou la coupe des arbres menaçants ; il en va, en cas d'accident, de leur responsabilité civile.

Domme continue à vivre intensément durant les mois d'hiver, je vous engage à voir les programmes de nos associations culturelles, sportives, ... Merci à tous les bénévoles qui y consacrent un peu de leur temps libre et je lance un appel auprès de tous ceux qui souhaiteraient les rejoindre.

A cette fin, nous avons organisé un après-midi dédié à la présentation des associations de votre commune.

Par ailleurs, comme nous nous y étions engagés, nous organiserons également la deuxième réunion publique d'ici mi-décembre.

Le traditionnel « marché de Noël » aura lieu le jeudi 28 décembre ; un moment festif pour les « petits » mais aussi les « grands » !

Nous communiquons sur tous les événements de votre commune via la presse locale mais dans l'urgence nous utilisons surtout l'application « Panneau Pocket » ; si vous n'êtes pas encore « connecté », n'hésitez pas, c'est gratuit !

Ce numéro de la Vie Dommoise étant le dernier de l'année 2023, je me permets de vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations



	CASSAGNOLE Jean-Claude	Maire
	ARMAGNAT Patrick <i>Urbanisme - Suivi des travaux</i>	Conseiller Municipal
	BONY Bernard <i>Marché de détail - Circulation et Stationnement</i>	Conseiller Municipal
	CAMINAIDE Hervé <i>Cimetière et affaires funéraires</i>	Conseiller Municipal
	CHAULE Marilyne <i>Communication - Patrimoine</i>	Conseillère Municipale
	COUSIN Francis <i>Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)</i>	Conseiller Délégué
	DUFOUR Amandine <i>Affaires scolaires et périscolaires</i>	Conseillère Municipale
	GERMAIN Alain <i>Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme</i>	Maire-Adjoint
	HUSSON Sylvie <i>Tourisme - Finances- Patrimoine - Culture - Personnel communal</i>	Maire-Adjoint
	LAMBERT Bernard <i>Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication</i>	Maire-Adjoint
	LARIVIÈRE Laurence <i>Patrimoine et Culture - Urbanisme</i>	Conseillère Municipale
	PELLETIER Patrick <i>Voirie - Réseaux divers</i>	Conseiller Municipal
	RAKOWSKI Jean-Jacques <i>Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux</i>	Conseiller Municipal
	SCHERER Stéphane <i>Sport et milieu associatif</i>	Conseiller Municipal
	TROUBADAY Eliane <i>Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité- Fêtes et cérémonies</i>	Maire-Adjoint

État Civil



Décès

Daniel Jean Claude GARCON	13 juin
Marie Pilar CALLEJA Veuve d'Abel RENAUDIE	9 juillet
Robert Marcel Albert DUPORTAIL	14 septembre
Claude POULAIN	09 octobre

Un Point sur les Travaux en Cours



Restauration des Remparts

La 3^e et dernière tranche de travaux a démarré et doit traiter une section de remparts située sous la Porte Del Bos. Les échafaudages ont été installés sur toute la longueur de la section qui doit être restaurée par « Les Compagnons Réunis ».

Comme indiqué dans la précédente édition de votre bulletin municipal, le mur-rempart effondré et situé au-dessus de la propriété Valéry a été redressé sur une longueur de 13 mètres, les travaux ayant été effectués par une entreprise locale. Nous joignons une photo qui vous montrera la qualité du rendu. Ces travaux, effectués hors marché de travaux de restauration des Remparts, ont été subventionnés par le Département.



Construction de la Gendarmerie

Après la traditionnelle pause estivale, les travaux ont repris en vue de leur achèvement. L'opération a été finalisée avec les dernières finitions sur plusieurs lots (menuiseries, peinture, plomberie et électricité), la réalisation des tests finaux d'étanchéité, la réalisation des enrobés des voiries intérieures, l'installation du transformateur électrique et la délivrance du Consuel. Le chantier a été nettoyé puis réceptionné le 2 octobre dernier, conformément aux prévisions. Les travaux de création du city-stade ont démarré immédiatement après la réception des travaux de la Gendarmerie.



Aménagement et mise aux normes du Musée

Une réunion importante s'est tenue à Domme le 19 septembre dernier, en présence du cabinet d'architecte, de M. Nicolas Bel, responsable des Musées de France auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine, et des représentants de l'ASTD et de la Municipalité. Au cours de cette réunion, l'Avant-Projet-Définitif (APD) a été validé, celui-ci ayant tenu compte des différentes remarques et demandes

formulées par les services des Bâtiments de France et de la DRAC. Un permis de construire va pouvoir être déposé prochainement. Toutefois, une consultation de géotechniciens doit être organisée pour une mission d'étude de sol et de reconnaissance structurelle partielle. Au cours de cette réunion, les élus ont insisté pour que les délais et l'enveloppe financière soient respectés.

Signalons qu'au cours de l'été, l'anoxie des collections a été entièrement réalisée. Bravo à Emeline Moulinier, assistante de conservation travaillant sur le projet de restauration du Musée, qui a mené cette opération délicate d'une main de maître, tout en s'affairant au récolement des collections qui devra faire l'objet d'un procès-verbal avant le 31 décembre 2023, à la demande de la DRAC.

Aménagement des abords de la Porte des Tours

Pour faire suite à la validation de l'Avant-Projet-Sommaire par l'Architecte des Bâtiments de France, un permis d'aménager a été déposé. Celui-ci est toujours en cours d'instruction par les services de l'Etat. Dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager, l'Architecte des Bâtiments de France a confirmé sa validation du projet en assortissant toutefois celui-ci de prescriptions. Toujours dans le cadre de ce projet, le SIVOM de Domme-Cénac a réalisé un diagnostic sur le réseau d'assainissement collectif situé dans le secteur de la Porte des Tours. Malgré la bonne avancée du dossier, les travaux ne démarreront pas dans l'immédiat et devront attendre la réalisation du diagnostic archéologique et surtout la fin des travaux de dévoiement de la RD 49, la rue Porte des Tours étant mise en double-sens à compter du 02 octobre dernier pour une durée de 4 mois (voir infra).

Château du Roy

A l'instar de l'opération de restauration des Remparts (voir supra), les travaux de stabilisation des vestiges du Château du Roy ont repris avec la fin de la saison touristique. La première tranche de travaux ayant été réalisée, l'entreprise SGRP a installé le chantier relatif à la 2^{ème} tranche et a démarré les travaux. Ces travaux doivent être assortis de travaux complémentaires (voir notre édition du mois d'août). En outre, la municipalité souhaite que les maçonneries du donjon soient en partie remontées. Des plans de cette restauration ont été établis en ce sens par le maître d'œuvre des travaux (Architecture Patrimoine & Paysage DODEMAN SARL) lesquels seront soumis pour avis à la DRAC. Si ce projet est validé, les travaux seront entièrement pris en charge par la commune de Domme.



Un Point sur les Travaux en Cours (suite)



Route Départementale 49

A l'issue de la phase administrative (signature du permis d'aménager et obtention d'une autorisation de défrichement), les travaux de dévoiement de la Route Départementale ont démarré le 02 octobre dernier.

Pour rappel, ces travaux sont conduits par le Département. Leur durée prévisionnelle a été fixée à 4 mois. La route départementale 49 sera donc fermée à toute circulation pendant la durée des travaux.

S'agissant de créer une autre voie de circulation sur des parcelles boisées, situées sur le côté droit en montant de l'assiette de la route actuelle, l'opération a nécessité préalablement un important défrichement avant que la nouvelle route ne soit créée. Pour accéder à la bastide, un plan de circulation a été mis en place par la Municipalité. Les véhicules ne peuvent plus accéder à la bastide par la Porte Del Bos. Un seul accès sera possible, par la Porte

des Tours. Pour accéder à Domme, les véhicules et plus particulièrement les camions, doivent privilégier l'itinéraire par Vitrac. Pour circuler dans la bastide, un itinéraire spécifique aux voitures et aux camions est mis en place à partir de la Porte des Tours. Seuls peuvent y accéder les véhicules de moins de 19 tonnes et de moins de 3,20 mètres de hauteur.

Pendant la durée des travaux, la rue Porte des Tours est mise en double-sens de circulation. Il en est de même pour la Grand'Rue, mais pour les camions uniquement. Concernant la route appelée « Le Capiol », la circulation des voitures sur celle-ci ne peut se faire que dans le sens « Domme-Cénac ». Le respect du sens de circulation sur cette route sera contrôlé. Les livraisons des commerces à l'intérieur de la bastide doivent respecter impérativement les horaires suivants : le jeudi avant 9h, les autres jours avant 11h.

Louis-Joseph Soulas sous le charme de Domme (2^e partie)



Dès 1935, le critique d'art Claude Roger-Marx écrit : « *La rudesse des premiers bois par lesquels Soulas fit son apprentissage ne laissait pas prévoir encore la forte émotion qu'il nous communique maintenant où, maître de son métier, et plus réservé, plus concis que jamais, il atteint, grâce à l'art du burin qui semble lui convenir entre tous, le durable et l'universel* ».



Rue de village (Rue Porte de la Combe) - Burin



Domme, porte des Tours vue de l'intérieur - Burin

Le recueil de *Domme-en-Périgord*, dont Géraud Lavergne écrira la préface, paraîtra en 1930 à compte d'auteur, tiré à soixante exemplaires. Cependant, si treize des quatorze cuivres ont été retrouvés, aucune trace de l'ouvrage lui-même, bien qu'il soit mentionné en vente dans le catalogue « *Galatée* » de la Galerie Marcel Guiot à Paris, où exposait Soulas, ainsi que dans une galerie d'Orléans. On le retrouve également dans la note manuscrite d'un bibliophile de Périgueux.



Plusieurs hypothèses : d'une part, l'ouvrage à faible tirage a dû être assez peu diffusé ; d'autre part, étant à compte d'auteur, les exemplaires disponibles devaient se trouver chez Soulas lui-même. Or, ce dernier, en 1940, au cours du bombardement d'Orléans, a perdu tous ses biens. On pourrait penser que Géraud Lavergne devait bien en posséder un ou même plusieurs exemplaires. Malheureusement l'archiviste de Périgueux qui venait d'être transféré aux archives d'Orléans a lui aussi perdu ses biens dans ce même bombardement.

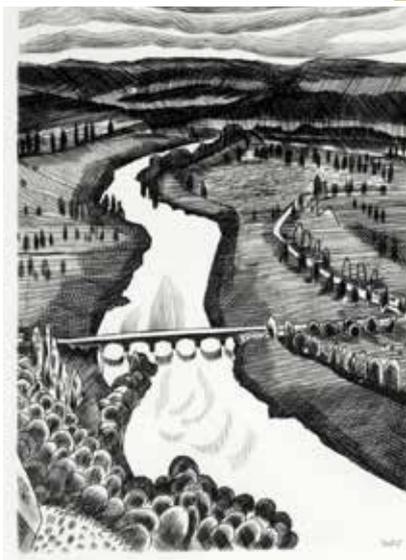
Louis-Joseph Soulas sous le charme de Domme (2^e partie)



Récemment, sur un site de vente Internet, apparaît une épreuve du cuivre manquant dédié à André Jacquemin, l'ami de Soulas. Ce quatorzième cuivre a en fait été coupé par le milieu, donnant naissance à une gravure que l'on connaissait déjà : en hauteur, plus petite de moitié, représentant la Dordogne vue de la terrasse de La Barre, et appelée *La Rivière blanche*.



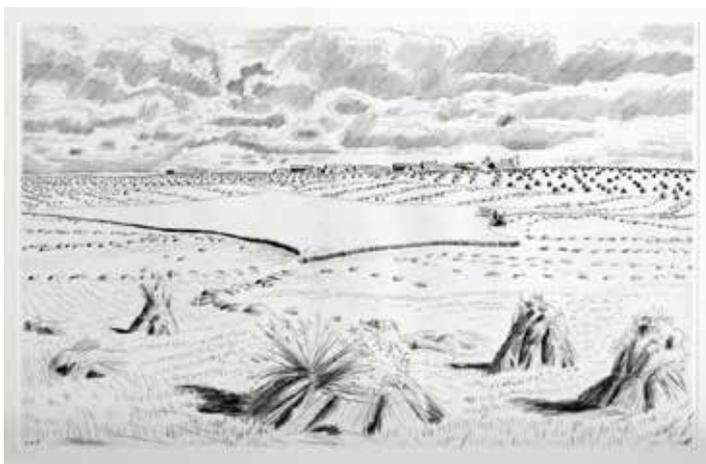
La Vallée de la Dordogne - Epreuve du 14^e Burin retrouvée



La Rivière blanche -
Partie droite coupée du 14^e Burin

A tous les habitants de Domme et de sa région, si parmi des souvenirs de famille vous possédiez des informations et pouviez nous apporter quelques précisions sur ce qui vient d'être dit, ou si vous retrouviez un exemplaire de ce recueil de *Domme-en-Périgord*, nous vous serions « éternellement » reconnaissant de nous en informer.

Louis-Joseph Soulas a poursuivi son chemin et a continué d'illustrer de nombreux ouvrages. Il a produit également une multitude de gouaches très colorées et a gravé surtout plusieurs centaines d'estampes parmi lesquelles il chante sa Beauce natale. Toujours très attaché à la terre et à la campagne, il disait : « *Je laboure le cuivre avec mon burin, comme mon père labourait les champs avec sa charrue* ». Il ne fera que grandir et sa notoriété devenant internationale, son œuvre figurera dans beaucoup de musées du monde. Lorsqu'il disparaît brutalement en 1954, la critique est unanime pour reconnaître en lui l'un des meilleurs burinistes de son temps.



Les fermes de Roumilly (Loiret) - burin 1948 - 295 x 447 mm



Louis-Joseph Soulas en 1950

Vous ferez plus ample connaissance avec Louis-Joseph Soulas et découvrirez son œuvre en visitant son site internet, par lequel vous pourrez également toujours nous joindre, www.ljsoulas.fr, et en consultant le catalogue raisonné de son œuvre gravé.

André Soulas
Mars 2023

www.ljsoulas.fr
www.ljsoulas.fr/domme-en-perigord.html
www.ljsoulas.fr/catalogue-raisonn.html

- (1) Gravure au burin (ou burin) : estampe obtenue au moyen d'une plaque métallique (cuivre) que l'on grave avec un petit ciseau d'acier emmanché (burin) poussé par la main.
- (2) Gravure à l'eau-forte (ou eau-forte) : estampe obtenue au moyen d'une plaque métallique vernie sur laquelle on dessine à l'aide d'une pointe d'acier. On passe ensuite la plaque dans un bain d'acide nitrique qui « mord » le cuivre là où le vernis a été enlevé par la pointe.

A la rencontre de... Béatrice Commengé



C'est par une magnifique après-midi ensoleillée d'automne que je me rends au domicile dommois de Béatrice Commengé. Le portillon est ouvert ... Je suis attendue. Quelques marches à gravir pour accéder au jardin boisé et frapper à la porte d'entrée. Accueillante et chaleureuse, Béatrice Commengé apparaît, je suis sous le choc de la vue étourdissante dont on jouit depuis sa propriété sur la Dordogne et les falaises de La Roque-Gageac. Et je suis très heureuse qu'elle me propose de nous installer à l'ombre des arbres du jardin, face à cette vue imprenable qui fait partie de la notoriété de notre belle bastide.

Armée de mon carnet et de mon stylo, je n'ai pas besoin de poser mes questions, elle se livre, amicale, généreuse, rompue à l'exercice de l'interview sans doute, mais certainement pour venir à mon secours puisqu'en la remerciant de me recevoir, j'ai bien spécifié que je ne suis ni journaliste ni écrivain.

Et à l'heure où je commence cet article je me rends compte que c'est la première fois que j'ai pris si peu de notes ... Ravie que j'ai été de l'écouter, partageant avec elle nos sensations de petites filles qui ont traversé la Méditerranée à quelques années d'écart, mais en sens inverse. Elle a 12 ans lorsqu'elle quitte l'Algérie, j'ai 10 ans lorsque j'arrive au Maroc ... Et nos ressentis de femmes ayant perdu leurs époux...et notre conviction que la vie doit se partager avec un alter ego, et...

J'ai mis plusieurs jours avant de me mettre à cette rédaction ... sans doute par égoïsme, comme un prospecteur qui cache la pépite qu'il vient de découvrir.

L'auteur, je la connais juste un peu, grâce à la lecture « Alger, rue des bananiers » que je n'avais pas fini au moment de notre rencontre. La femme, la « Dommoise » qui m'intéresse pour cet article, me séduit dès la première minute. L'exercice est difficile, d'expliquer un coup de cœur.

Je vais donc imaginer les questions que j'aurais pu poser pour obtenir les confidences qu'elle me fait spontanément.

Vous habitez Domme depuis de longues années...

Le mot « habiter » me gêne toujours, comme une assignation à résidence... Disons que je « partage mon temps » selon l'expression consacrée, entre Paris et Domme. Je dirais que je vis à Paris et que je travaille à Domme... Même si je passe environ trois semaines par

mois à Domme ! La plupart de mes amis sont à Paris, mais j'ai la chance, ici, d'avoir conservé des amitiés qui datent du lycée la Boétie de Sarlat... Je ne lâcherai jamais cette maison, ce serait une trahison envers mes parents qui l'ont fait construire. C'est leur création. Elle était la maison de vacances pour devenir ensuite la maison tout court comme je le dis dans mon livre. Malheureusement mal adaptée pour y passer l'hiver, jamais mes parents n'avaient imaginé que nous y habiterions définitivement. Mon père croyait encore à l'Algérie française...

Avez-vous la nostalgie de l'Algérie ?

Non, peut-être parce que je l'ai quittée en même temps que j'ai quitté mon enfance, peut-être aussi parce que l'Algérie que j'ai connue n'a plus existé dès 1962 et n'existe plus... Mes parents ont décidé de partir en 1961, mon père était professeur de lettres et n'a obtenu du rectorat une mutation qu'au bout de 6 mois, là-bas les événements étaient de plus en plus sanglants... J'étais collégienne à Sarlat, lorsqu'il a reçu sa nomination pour Excideuil, mais j'ai préféré devenir interne et ne pas quitter mon nouvel univers.

Puis mes études supérieures m'ont conduite à Toulouse et Paris ...

Vous avez gardé tous les livres de la bibliothèque de votre père que vous décrivez dès les premières pages ?

Oh oui, et j'en ai ajouté, venez voir le monument !

Et elle me fait visiter sa maison dont pas une seule pièce n'échappe à son lot de livres. Près d'une étagère elle me spécifie que c'est le rayon des albums photos, elle en décale un, et je suppose que c'est celui dont elle parle dans ce récit, ses photos de petite fille que sa Maman prenait lors des grands événements, anniversaire, rentrée des classes ...

Et nous revenons au jardin.

Votre chat ne vous quitte pas ! C'est le compagnon incontournable des écrivains !

Nous nous séparons quand même ! Je veux un chat heureux, la vie en appartement ne lui conviendrait pas, donc il reste à Domme aux bons soins des personnes qui habitent la maison, pour lui tenir compagnie.

Quand je suis là, je travaille trois ou quatre heures le matin. L'après-midi est réservé à la vie, à la marche, au cinéma, surtout à l'amitié... J'ai longtemps pratiqué la danse, aujourd'hui un peu moins, la danse enseigne la discipline... Elle aide à obéir à la vieille consigne : « Pas un jour sans une ligne » !

Vous avez toujours voulu être écrivain ?

Ecrivain, oui, je tiens au mot écrivain, je n'aime pas cette stupide lubie de mettre au féminin une profession qui n'en

A la rencontre de... Béatrice Commengé (suite)



est pas une. « Ecrivain » n'est pour moi ni masculin, ni féminin.

A 25 ans je rêvais de pouvoir inscrire un jour sur mon passeport : profession, écrivain (sans « e ») ! Ma mère aurait voulu que je choisisse l'enseignement mais, mise devant le fait accompli, elle s'était promis d'acheter un magnétoscope le jour où sa fille serait reçue sur le plateau d' « Apostrophes » de Bernard Pivot, une émission-culte à l'époque, sorte de messe du vendredi soir pour les amoureux des livres. Et, miracle, le magnétoscope fut acheté en 1985, à la sortie de mon premier livre, **“La nuit est en avance d'un jour”**. Le thème de l'émission avait pour sujet « Stars et débutants ».

Comment avez-vous « basculé » dans cette certitude de devenir écrivain ?

J'avais obtenu un DEA en littérature anglaise avec un travail sur Virginia Woolf, et je voulais poursuivre avec un doctorat d'état sur Henry Miller et Anaïs Nin, deux auteurs encore en vie à cette époque. J'ai donc cherché à les rencontrer après avoir entretenu avec eux une correspondance suivie (surtout avec Miller), et je me suis rendue à Los Angeles en 1976. J'ai pu les voir tous les deux : Anaïs Nin luttait contre un cancer qui l'emporterait quatre mois plus tard. Miller était tel qu'en lui-même, curieux et « vivant jusqu'au bout » (selon son expression). J'ai rédigé, à mon retour, une introduction à ce qui aurait dû être ma « thèse », mais ma directrice de recherche m'a fait comprendre que c'était beaucoup trop personnel et pas assez universitaire : « Continuez de travailler sur les auteurs qui vous intéressent, m'a-t-elle conseillé, et vous pourrez toujours présenter vos travaux qui vous vaudront peut-être un doctorat honoris causa ». Je me suis sentie libérée, j'avais d'ailleurs commencé à écrire mon premier roman. Je n'ai pas pour autant quitté la galaxie : à la mort d'Anaïs Nin, je suis devenue sa traductrice (une quinzaine d'ouvrages) et en 1991, j'ai enfin écrit mon livre sur Miller (**Henry Miller, Ange, Clown, Voyou**).

Sur quoi travaillez-vous en ce moment ?

J'achève un livre qui est à la fois un récit de voyage et une réflexion sur l'empêchement et l'attente. A la base, il s'agissait de me rendre de Rome à Constanta en Roumanie, c'est-à-dire de refaire, par voie de mer et de terre, la route du poète Ovide qui fut exilé en l'an 8 à Tomis (aujourd'hui Constanta), aux confins de l'Empire romain, mais la pandémie et la guerre en Ukraine ont retardé mon projet et je n'ai pu effectuer ce voyage qu'en mars 2023.

Savez-vous quel sera votre prochain sujet ?

Sans doute une variation sur le temps et l'amour. **L'occasion fugitive**, publié en 2012, était déjà une sorte de poétique de la rencontre amoureuse. Rien de plus troublant,

plus mystérieux qu'une vraie rencontre. Je voulais tenter de provoquer la sensation de joie pure que l'on peut ressentir devant un tableau de Matisse.

Combien de prix avez-vous reçus ?

Quelle question !!! Google est là pour vous donner des détails. Recevoir un prix est une preuve de reconnaissance, c'est toujours agréable, et ça stimule la création.

Vous avez raison, continuons sur le thème de l'amour, vous décririez-vous comme sapiosexuelle ? Le terme est à la mode dans la presse, mettre l'intelligence comme premier facteur de choix d'un partenaire.

Encore un nouveau jargon ! Je n'ai jamais entendu ce néologisme ... je ne dois pas lire les bons journaux et je suis ravie d'avoir échappé à cette énième catégorisation...

J'ai eu la chance de vivre plus de trente ans un immense bonheur avec un véritable artiste - écrivain, éditeur et peintre-, années amoureuses, riches en voyages et création.

Aujourd'hui ? « Le soleil est chaque jour nouveau », comme dit Héraclite ... Cultivons l'amitié, le rire et la joie. L'essentiel : demeurer du côté des vivants. La création et l'amour n'ont pas d'âge.

Au sujet du livre « Alger rue des bananiers, » je vous encourage à lire ce petit bijou qui est à la fois l'histoire familiale de l'auteur, largement documentée par l'actualité politique correspondant à l'époque de chaque personnage de cet arbre généalogique, et l'histoire des cent-trente ans de « l'Algérie française », de ses espoirs et de ses révoltes, de ses massacres et de ses constructions. C'est aussi, surtout, l'histoire de l'enfance d'une petite fille qui a grandi pendant ces « événements », pendant cette guerre qui ne voulait pas dire son nom. Mais au cœur-même de ces conflits, nous partageons la joie pure d'une enfant qui, dans sa rue cosmopolite, prend conscience des différences et découvre la profondeur des amitiés, le cinéma, le goût des fruits cueillis sur l'arbre et le rêve américain...

Le prix littéraire qu'elle a obtenu pour cet ouvrage couronne de succès l'énorme travail de recherches, l'exactitude des faits relatés, et cette belle écriture simple, juste, qui vous capte dès la première page.

On attend avec impatience le prochain ! Et je vous souhaite un Goncourt, Béatrice.

Marilyne CHAULE, Conseillère Municipale

L'EHPAD au rythme de la Coupe du Monde de Rugby

Vendredi 08 septembre, quelques heures avant le lancement officiel de la Coupe du monde de rugby au Stade de France, les résidents de l'EHPAD du Centre hospitalier de Domme ont donné le coup d'envoi des festivités au sein de la structure en présence de M. Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental.

Grâce à un partenariat mis en place avec le service des sports du Département et le Comité départemental de Rugby de la Dordogne, c'est à travers un programme varié d'animations autour du rugby que les résidents vont vivre deux mois au rythme de la compétition.

L'objectif est de profiter de cette compétition internationale pour améliorer la forme physique et morale des résidents, en sollicitant aussi bien leur mémoire rugbystique que leurs capacités physiques.

L'ensemble de la communauté soignante s'est mise au diapason de la coupe du monde de rugby en décorant les locaux et en mettant les petits plats dans les grands.

Les résidents ont ainsi pu suivre toutes les retransmissions des matchs du XV de France, faire des quiz, des pronostics sportifs, participer à des ateliers sur le thème du rugby et les repas des jours où a joué la France ont été confectionnés à partir de plats typiques du pays de l'équipe adverse. Ils ont pu également assister au match entre le CA Sarlat et le Stade Belvésois, et participer à 4 séances de rugby adaptées sur le stade de Cénac.



Inauguration du salon de coiffure & esthétique

Vendredi 22 septembre, le Centre Hospitalier de Domme a inauguré un nouvel espace de bien-être à destination des résidents de l'EHPAD mais également du personnel hospitalier : le salon de coiffure, esthétique & manucure.



Conférence "La Fin de Vie, et si on en parlait ?"

Dans le cadre de sa politique de promotion et de prévention de la santé, le Centre Hospitalier de Domme a organisé une soirée conférence/débat sur la fin de vie.

Organisée par l'équipe des Lits Identifiés Soins Palliatifs du CH de Domme en partenariat avec l'association Alliance 24 et en présence du Dr MARINPOEY de l'HAD et de l'équipe du Café Deuil du CH de Sarlat, cette soirée a permis d'échanger sur les directives anticipées, la personne de confiance, la prise en charge d'une personne en soins palliatifs au domicile ou en institution.



On vous donne rendez-vous...

Le Centre Hospitalier de Domme poursuit son cycle de conférences en santé publique avec une soirée sur le thème **"Vieillesse et activité physique : comment l'activité physique peut-elle optimiser le vieillissement ?"**, le jeudi 16 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de Vitrac. Une conférence animée par le Dr Jean-Yves HOUZE.

Octobre Rose

Votre Centre Hospitalier de Domme se mobilise pour Octobre Rose, le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.



A cette occasion, les résidents de l'EHPAD ont confectionné des rubans roses au profit de la Ligue Contre le Cancer. Les rubans ont été distribués aux participants des marches roses organisées par la Ligue.

Journée du Bien Vieillir

Le Centre Hospitalier de Domme s'est mobilisé durant la Semaine Bleue, la semaine de sensibilisation sur la place des séniors, en organisant une Journée « Bien vieillir » le mercredi 04 octobre 2023.

Au programme de cette manifestation : conférences, stands, ateliers ludiques, visite de services et expositions.

A cette occasion, les participants ont pu :

→ Découvrir ou redécouvrir lors de portes ouvertes :

- Le PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés Alzheimer

- L'Accueil de Jour Alzheimer

- La Salle Snoezelen et ses nombreux bienfaits

→ Participer aux ateliers ludiques :

Activités de l'Hôpital Local (suite)



- Manger mieux & manger mains : présentation et dégustation des ateliers manger-mains réalisés au sein de l'EHPAD,

- Simulateur de vieillesse : l'expérience sensorielle des principales déficiences liées à l'âge,

- Repérage des fragilités

→ Échanger avec des gériatres lors de deux temps de conférences/débats :

- Dr DEMOURES - France Alzheimer - « La juste place de l'aidant auprès de leur proche »

- Dr DUMAS - gériatre du Verger des Balans - « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, de la prise en soin actuelle aux nouvelles promesses thérapeutiques »

Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les professionnels du Centre Hospitalier de Domme mais également avec les nombreux partenaires du territoire spécialisés dans les aides et le maintien à domicile.



La Page de la Communauté de Communes



Le truck de l'habitat de SOLIHA de passage le 27 octobre

À l'invitation de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord, le truck de SOLIHA a fait escale le vendredi 27 octobre sur notre territoire. Le matin, il a stationné sur le marché de St-Pompon et, à partir de 14h30, face à la mairie de Villefranche-du-Périgord.

Le truck de l'habitat est un camion aménagé comme une maison. Il permet de visualiser, de tester et d'expérimenter ce qu'il est possible d'intégrer dans son habitat pour l'adapter à la perte d'autonomie : petits ustensiles ergonomiques, aménagements des pièces nécessitant des travaux. L'équipe de SOLIHA a pu conseiller les visiteurs à la fois sur l'aspect technique des travaux et sur les aides financières telles que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - ÉCOHA.

Dans le cadre de l'OPAH - ÉCOHA

L'animation a été justement organisée dans le cadre de l'opération ÉCOHA, portée par les communautés de communes Vallée Dordogne - Forêt Bessède, Pays de Fénelon et Domme - Villefranche-du-Périgord. ÉCOHA accompagne les habitants dans leurs démarches de rénovation en apportant des conseils sur les plans technique et financier.

Pour toute question sur ÉCOHA, contacter SOLIHA au 05 53 06 81 30.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR) : la machine est lancée

D'ici quelques semaines, les communes devront définir des zones de développement potentiel des énergies renouvelables. Cette obligation est voulue par la loi du 10 mars dernier, dite « loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables » (APER).

Quel type d'énergie ? Dans quel secteur ? Avec quelles contraintes ? La communauté de communes s'interrogeait déjà depuis plusieurs mois. Elle passait à l'action dès la fin de l'année 2022 en intégrant les GÉNÉRATEURS, un programme mis en place par le réseau CIRENA, et destiné à aider les élus à appréhender ces questions.

Face aux enjeux et aux délais d'exécution très courts, le conseil communautaire a validé lors de sa séance du 11 septembre le principe d'un accompagnement technique de chaque commune pour la création des cartes et la définition des zones dans un cadre commun et cohérent à l'échelle intercommunale.

C'est ainsi que les élus des communes ont participé à un atelier de travail animé par CIRENA le mercredi 4 octobre à Campagnac-lès-Quercy. D'autres rendez-vous suivront dans les prochaines semaines.



Un engagement pour la jeunesse avec l'Espace Jeunes

La communauté de communes renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en créant les conditions

d'un développement pérenne de l'activité de l'Espace Jeunes. Ainsi, elle a recruté Angélique Deviers en tant qu'animatrice, pour appuyer le directeur Benjamin Laporte. Des saisonniers renforceront l'équipe lors des périodes d'ouverture.

L'Espace Jeunes est ouvert durant les vacances scolaires. Depuis peu, il ouvre également un samedi par mois de 11h à 16h. Objectif de ce rendez-vous mensuel : connaître l'Espace Jeunes, préparer collectivement les animations qui se tiennent pendant les vacances scolaires et organiser la vie du local.

Un dossier d'inscription est obligatoire pour fréquenter l'espace jeunes.

Pour toute question, contacter Benjamin Laporte au 06 07 26 66 31 / espacejeunes@comcomdv.fr ou consulter le site jeunesdv.fr

Le CIAS a su mobiliser sur les risques à domicile

Les acteurs de la compagnie Donc Y Chocs ont interprété la pièce de théâtre « Trois marches » devant une cinquantaine de spectateurs composée de bénéficiaires du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), de proches aidants et d'aides à domicile, samedi 23 septembre à la salle des fêtes de St-Laurent-la-Vallée.

Sur scène, les acteurs jouaient des situations de la vie quotidienne comportant des risques. Le public pouvait intervenir et donner son avis. Une manière de sensibiliser de façon ludique aux risques à domicile et de comprendre comment les éviter.

Le Centre Hospitalier de Domme et SOLIHA avaient répondu favorablement à l'invitation du CIAS, organisateur de l'animation.



Des ateliers citoyens pour imaginer demain

La communauté de communes est engagée dans la réalisation de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal depuis le printemps 2022.

Passée la phase du diagnostic, qui dresse le portrait du territoire, le projet en est à présent à une étape-clé, celle de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de

Développement Durables (PADD). Ce PADD consiste à se projeter dans l'avenir (environ 10 ans) et à envisager quel visage économique on veut donner à notre territoire (économie, équipements...), à cet horizon.

Cette démarche fait l'objet d'une concertation avec les habitants. C'est dans ce contexte que deux ateliers citoyens ont été organisés, mardi 10 octobre à St-Cernin-de-l'Herm et mercredi 11 octobre à Cénac-et-St-Julien. La communauté de communes avait pris le parti d'aborder ces ateliers sous forme de jeu. Ainsi, le temps d'une soirée, les participants ont endossé le rôle des élus en charge du projet, prenant la mesure de sa complexité ; ce fut l'occasion de partager leur vision du territoire et de débattre de son avenir.



L'EHPAD du Centre hospitalier de Domme en première ligne

Les résidents de l'EHPAD du Centre hospitalier de Domme ont célébré l'ovale tout au long de la Coupe du Monde de rugby. Ce programme comportait notamment une série de séances de rugby adapté au stade de Cénac. Une animation rendue possible par le partenariat entre le Centre hospitalier, le service des sports du Département et le Comité départemental de rugby.



Les Brèves de Domme



Octobre Rose



Dimanche 8 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, une cinquantaine de participants sont venus marcher à Domme. Deux parcours étaient proposés : 6 kms et 12 kms. Le montant de cette journée a permis de récolter la somme de 371,14 €. Cette randonnée a été organisée par la mairie de Domme, la section «marche» du Vélo-Club de Domme et la Gymnastique Dommoise. Jeudi 12 octobre, jour du marché, un stand de vente d'objets et de collecte de dons a rapporté un montant de 125,00 €. Un chèque global de 496,14€ est établi à l'ordre du Comité Féminin Dordogne pour le dépistage du cancer du sein.

La Pétanque Dommoise, à l'occasion de ses entraînements du samedi après-midi, a collecté une somme de 106,12 € au profit du Comité Féminin Dordogne pour le dépistage du cancer du sein. Le Comité des Fêtes de Domme s'est joint à cette association en faisant un don de 100 €.

Un grand merci à tous les participants et donateurs et à l'année prochaine !

Eliane Troubaday, Maire-Adjointe



Trail 2023 (Croisade en Périgord)

Organisé par le Club Athlétique Belvésois, le trail en relais de quatre coureurs (dont au moins une féminine) est parti, pour cette deuxième édition (21 octobre 2023), de l'esplanade de Domme.

Jean-Claude Cassagnole a eu le plaisir de donner le top départ aux féminines.

Pour l'occasion, des bénévoles de Domme ont confectionné des roses en papier qui ont été accrochées sous le barnum servant à accueillir les coureurs et à leur proposer un café et des viennoiseries.

Comme l'an passé, cette course pédestre (53 kms au total) s'est déroulée en quatre étapes afin de traverser les 5 « Plus Beaux Villages de France » de la vallée de la



Dordogne : Domme, Castelnau-la-Chapelle, La Roque-Gageac, Beynac et Belvès.



64 équipes étaient présentes (256 coureurs) démontrant un enthousiasme accru pour cette épreuve, sachant qu'en 2022 on comptabilisait 33 équipes.

Le parcours a emprunté des chemins de petite et grande randonnée, permettant aux coureurs de traverser des sites magnifiques et appréciés malgré quelques dénivelés positifs difficiles et une fin de course où la pluie s'est invitée.



Cela n'a pas pour autant gâché le plaisir des 4 équipes qui couraient pour Domme et qui ont contribué à la bonne ambiance et su faire preuve d'un très bon esprit d'équipe tout au long de la journée.

A chaque étape et lors de la remise des trophées sous la halle à Belvès à 18h, une animation musicale (banda et musique de style baroque) a permis de créer un moment festif.

Au total 90 bénévoles, dont certains n'ont pas hésité à porter des tenues d'époque médiévale, ont œuvré à la réussite de l'organisation et de la convivialité.

A Belvès, le quatrième coureur de chaque équipe a franchi la ligne d'arrivée accompagné de ses coéquipiers ou d'autres personnalités comme en témoignent des photos.



En tous les cas, les coureurs de Domme sont prêts à réitérer leur participation en 2024.

En 2022, il n'y avait qu'une équipe dommoise, cette année on en comptait quatre... On peut imaginer et souhaiter qu'à l'occasion du millésime 2024 d'autres compétiteurs viennent s'ajouter !

Fleurissement

Le 27 septembre, nous avons accueilli le jury régional en vue de l'obtention de la 2^e Fleur. M. le Maire présente la commune de Domme. Alain Germain, responsable du service technique, Eliane Troubaday et Francis Cousin de la Commission Fleurissement, Sylvain Gourio, agent du service technique en charge du fleurissement, étaient présents.

Après une présentation globale s'engage un débat

Les Brèves de Domme (suite)



sur les plantations actuelles et futures ainsi que sur l'aménagement de la rue de la Porte des Tours.

Ensuite une visite de Domme sur le circuit proposé à lieu puis après un parcours d'une heure environ, retour en mairie. Les résultats nous seront communiqués courant décembre.



Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

La Commission Fleurissement

Vendanges 2023



« C'est quand les vendanges ? » demandaient les Dommois. Une fois quelques grappes prélevées pour juger de leur maturité et les échantillons portés à la cave, le feu vert ayant été donné par Jean-Marie, la date a été fixée au lundi matin.

La benne a été préparée par le service technique, les vendangeurs arrivent nombreux

sous la brume mais avec un temps très agréable, paniers et sécateurs en main, bien décidés à couper de belles grappes ! 8 heures, Jean-Claude est déjà dans le rang !

La vigne, toujours bien entretenue par le service technique, a souffert de quelques problèmes météorologiques ; pour autant, notre belle récolte est portée au chai de Moncalou pour la vinification (à la pesée 470 kg) de Malbec, nous attendons maintenant la cuvée dommoise, encore un peu de patience et nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Et promis, nous n'oublierons pas le casse-croûte !

Francis Cousin, Conseiller délégué

Téléthon Domme - Cénac - Saint-Martial

Le Téléthon 2023 se déroulera les 8 et 9 décembre prochains. Comme tous les ans, sous l'égide d'un Comité d'Organisation renouvelé, différents acteurs de la vie locale vont s'associer pour collecter des fonds au profit de la lutte contre les maladies génétiques.

Cette année, la commune de St Martial de Nabirat accueillera le Téléthon dans le cadre de la 8^e édition du



Téléthon de Domme – Cénac – Saint-Martial.

Le programme des manifestations sera communiqué ultérieurement par voie de presse et d'affichage.

Toutefois, nous signalons d'ores et déjà qu'un repas, dont les bénéfices seront reversés au Téléthon, est organisé le samedi 18 novembre 2023, au Foyer Rural de St Martial de Nabirat. Les participants seront accueillis à partir de 19h. Seules les inscriptions payantes seront prises en compte.

Un spectacle de chansons sera proposé à l'issue du repas.

Le menu sera le suivant : Apéritif – Potage – Pot au feu – Salade – Fromage – Tartes aux fruits – Vin et café.

Le prix du repas est fixé à 20 € par personne, apéritif compris.

Le prix est à 10 € pour les enfants de moins de 10 ans et accompagnés.

Réservation à la Mairie de Domme et de St Martial de Nabirat. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Entente Périgord Noir et à remettre à M. Hervé Ménardie.

Les organisateurs font appel à toutes les bonnes volontés, soit pour servir à la buvette du Téléthon le samedi après-midi, soit pour la fabrication des gâteaux qui y seront vendus, soit pour aider les organisateurs. Pour toute demande de renseignements, merci de prendre contact avec M. Michel Ozanne, président du Comité d'Organisation (Tel : 06.25.31.10.40).

Fête des Confréries

La fête du 15 août s'est déroulée sous le soleil avec une quarantaine de confréries accompagnées par Nelly Musique. La journée a commencé avec le tour de la bastide, puis Monsieur le Maire a pris la parole, suivi des intronisations, par M^{me} Evelyne Bourret-Planche, Grande Maîtresse de la Confrérie du Vin de Domme, de Madame Anne-Marie Cocula, Historienne, de Madame Mainet, Géographe, ainsi que de Madame Patricia Gauthier-Lafon, binôme de Germinal Peiro Président du département qui n'a pu être présent.



Le groupe Los Répétits a animé l'apéritif avec ses chants et danses du Périgord et déambulé dans les rues de Domme l'après-midi. Sur l'esplanade du Belvédère toute la journée de nombreux exposants étaient présents avec leurs produits régionaux et leur savoir-faire. Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !

Francis Cousin, Conseiller délégué

Survol de drones

Vous êtes tranquillement chez vous et vous voyez un drone survoler votre jardin ou votre maison. Que fait-il là ? Qui le pilote ? Êtes-vous filmé ? Rassurez-vous, la

Les Brèves de Domme (suite)



circulation des drones est très réglementée !

La direction générale de l'aviation civile (DGAC) permet désormais d'encadrer l'usage d'un drone, qu'il soit de loisir ou pour un usage professionnel. De ce fait, il sera possible d'identifier le propriétaire du drone grâce à l'immatriculation de celui-ci au registre de la DGAC.

Voici les règles principales que sont censés connaître les propriétaires de drones qui l'utilisent pour le loisir :

- Un drone ne peut pas survoler de personnes ;
- Un drone ne doit pas filmer de personnes sans leur consentement ;
- Un drone ne peut voler pendant la nuit ;
- Un drone doit rester dans le champ de vision de son propriétaire.

Si le propriétaire du drone souhaite l'utiliser pour un usage professionnel, pour faire des prises de vue par exemple, il doit obligatoirement faire une demande d'autorisation auprès de la DGAC et déclarer le drone comme drone professionnel. Bien entendu, même l'usage professionnel d'un drone est soumis à législation pour protéger les particuliers et leur droit à l'image.

Si vous voulez signaler un drone, vous avez plusieurs options. Dans un premier temps, si vous arrivez à identifier le pilote du drone, si c'est un voisin par exemple, le mieux est encore d'aller lui parler et de lui demander de ne pas survoler votre habitat.

S'il persiste ou bien si vous n'avez aucune idée de l'identité du pilote, vous avez plusieurs recours. Le premier est de faire enregistrer le survol du drone en question par un huissier ou par une intervention des forces de l'ordre. C'est une première étape avant de voir si le problème persiste. En deuxième lieu, vous avez la possibilité de porter plainte et de signaler les faits à la direction régionale de l'aviation civile. Cette dernière pourra alors vérifier si le drone en question dispose des autorisations nécessaires pour survoler votre habitation.

Conservation des collections du musée

Abîmées par les infestations d'insectes au fil des années, les collections organiques (en bois, tissu, papier...) du musée ont nécessité que l'assistante de conservation du musée procède à une anoxie statique. L'anoxie statique est un traitement insecticide spécifique adapté aux petits volumes permettant de ne pas toucher à l'intégrité de l'objet. Ce traitement consiste à placer l'objet dans une poche étanche dont on retire l'oxygène grâce à des absorbeurs. Au bout de 21 jours, les insectes sont éradiqués.



L'anoxie des collections « Musée de France » a été effectuée au mois d'août puisqu'il est nécessaire que la température soit au minimum de 20-22°C pour que les insectes ne rentrent pas en hibernation et soient bien éliminés. L'assistante de conservation, Emeline Moulinier, et Sylvain Gourio, employé du service technique, ont été mobilisés pendant une semaine pour traiter tous les objets organiques du musée. Ils ont aussi bénéficié de l'aide de Sylvie Husson, adjointe au maire en charge de la délégation culturelle.

Les collections traitées, leur conservation sera plus efficace pour qu'elles soient accueillies dans le futur musée.

Adressage

Les personnes qui n'ont pas encore retiré les plaques de numérotation de leur maison peuvent le faire à l'accueil de la mairie de Domme aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci.

Pour rappel, il incombe aux personnes de renseigner les divers organismes et administrations de leur nouvelle adresse au moyen du certificat qui a été délivré

Mes Nouveaux Voisins

Notre commune participe au dispositif « Mes Nouveaux Voisins ». Ce dispositif a pour objectif d'encourager l'installation de jeunes arrivants dans notre commune. « Mes Nouveaux Voisins » est un nouveau dispositif proposé en expérimentation sur le département de la Dordogne. Il s'agit de mettre en relation de futurs résidents avec des foyers de notre commune. Cela permet aux futurs arrivants de rencontrer des personnes et de leur donner envie de s'installer par le lien qui aura été créé. Le dispositif permettra une immersion moyenne durée dans différentes communes et foyers du département pour choisir ou s'installer : quelques jours dans une commune, puis quelques autres dans une autre. Les futurs résidents pourront ainsi avoir un projet d'installation en lien avec les besoins du territoire : engagement dans une association locale, emploi dans une structure, reprise d'un commerce, salarié dans un établissement de santé, etc... Votre commune est à la recherche de foyers accueillants. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer notre entraide locale et de créer des nouvelles dynamiques dans nos engagements citoyens et réseaux associatifs. La mise en lien est réalisée par « Mes Nouveaux Voisins », et notamment Sophie LE GAL, porteuse du projet, avec des critères précis.

Si vous souhaitez plus de renseignements n'hésitez pas à la contacter 06.32.29.57.88 ou par mail sophie.legal@mesnouveauxvoisins.org. Si vous êtes volontaire, contactez la Mairie.

TERRE DE JEUX 2024

Le mardi 24 Octobre, une journée sport s'est déroulée à Domme sous l'appellation «Caravane terre de jeux 2024».

Celle-ci était organisée par le Conseil Départemental Dordogne-Périgord, à l'occasion de l'année olympique qui nous attend. Plus d'une vingtaine d'enfants étaient présents, répartis en deux groupes. Pendant que certains faisaient de la spéléo à Grolejac, d'autres s'initiaient au tir à l'arc et au handball dans la salle du Pradal, encadrés par des éducateurs sportifs. L'après-midi, l'animation était inversée. L'accueil de la journée débutait par café, viennoiseries, jus de fruits et la manifestation s'est terminée par un goûter copieux offert par la municipalité.

Encore une belle organisation dont les enfants se souviendront !

Eliane Troubaday



Après la Marque Qualité Tourisme, le classement en 1^{re} Catégorie.



Après l'obtention de la Marque Qualité Tourisme, votre Office de Tourisme ne pouvait pas s'arrêter en si bon chemin et relève aujourd'hui un nouveau défi !

En effet, cette première étape étant passée, les Communautés de Communes Domme Villefranche et Vallée Dordogne Forêt Bessède ont formulé la demande de classement, pour leur Office de Tourisme, en 1^{ère} catégorie.

Fort de son professionnalisme, l'Office de Tourisme doit désormais évaluer la qualité et l'efficacité de ses missions d'accueil et d'information auprès des visiteurs. L'obtention de ce classement permettra d'affirmer l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne comme un véritable outil de performance, offrant des services touristiques de haut niveau.

Le classement de la structure s'évalue sur le bureau d'information touristique accueillant le plus grand nombre de visiteurs. C'est donc le bureau d'information touristique de Domme qui sera évalué.

Il porte sur 9 chapitres distincts, répartis en 15 critères :

- L'OT est accessible et accueillant.
- Les périodes et horaires d'ouverture sont cohérents avec la fréquentation touristique de la zone géographique d'intervention.
- L'information est accessible à la clientèle étrangère.
- L'information touristique collectée est exhaustive, qualifiée et mise à jour.
- Les supports d'informations touristiques sont adaptés, complets et actualisés.
- L'OT est à l'écoute du client et engagé dans une démarche de qualité et de progrès.
- L'OT dispose de moyens humains pour assurer sa mission.
- L'OT assure un recueil de statistiques.
- L'OT met en œuvre la stratégie touristique locale.

Le dossier de classement a été adressé il y a quelques jours aux services de la Préfecture qui ont 2 mois pour l'instruire. Nous attendons donc tous avec impatience l'issue de ce dossier, en espérant qu'elle soit favorable...

Devenir partenaire de l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne

La saison à peine terminée, l'équipe Périgord Noir Vallée Dordogne s'affaire déjà aux préparatifs de la saison 2024.

Le moment, pour vous, professionnels du tourisme, d'intégrer les offres de partenariat proposées par l'Office de Tourisme !

Oui mais, être partenaire de l'OT, c'est quoi et ça sert à quoi ?... Cet article vous permettra d'y voir plus clair.



Outre le soutien aux actions d'accueil, d'information et de promotion à l'OT, être partenaire c'est aussi :

- Participer au développement touristique local de la destination Périgord Noir Vallée Dordogne.
- Accroître la diffusion de vos animations ou actualités.
- Bénéficier de conseils et d'un accompagnement professionnel de la part de l'OT.
- Obtenir une liste mensuelle des manifestations du territoire, pour en informer vos visiteurs.
- Intégrer les éditions touristiques de l'OT (carte touristique, guide pratique, carnet d'adresses...) largement diffusées auprès des visiteurs.
- Contribuer à la diffusion de ces éditions au sein de votre (vos) établissement(s) touristiques (hébergements, sites, loisirs...).
- Augmenter la notoriété et la visibilité de vos offres touristiques grâce au site internet et à l'application de séjour de la destination Périgord Noir Vallée Dordogne.
- Intégrer vos offres dans la base de données régionale, permettant ainsi d'élargir leur diffusion sur de nombreux sites internet institutionnels (régionaux et nationaux)
- Assurer la diffusion de vos dépliants de promotion, grâce à un espace dédié dans nos Bureaux d'Information Touristique.
- Permettre à vos clients d'accéder à un service de qualité avec du personnel qualifié dans les bureaux d'information.
- Optimiser votre visibilité en intégrant des encarts publicitaires sur certains supports proposés par l'OT...

Prêt à devenir partenaire ?...

L'équipe de l'Office de Tourisme se tient à votre disposition pour vous guider et répondre à vos questions : perigordnoir.tourisme@gmail.com - 05 53 31 71 00



Domme fête Noël

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et afin de donner une ambiance festive et joyeuse au village, Domme organise un concours de décorations de Noël **VISIBLES EN EXTÉRIEUR et DE JOUR** (les intérieurs de maison et de commerces - sauf vitrines - n'entrent pas dans le champ du concours ; les éclairages de Noël ne rentrent pas non plus en ligne de compte).

--- RÈGLEMENT ---

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite. Les participants au concours ne pourront, en aucun cas, faire partie des membres du jury.

Les inscriptions devront être reçues à l'Office de Tourisme de Domme, pour le 22 décembre 2023 au plus tard.

Peuvent s'inscrire au concours, tous les habitants, commerces et services de Domme.

Sont admis à participer au concours, tous les candidats s'étant préalablement inscrits.

Sont exclus du concours et invités à intégrer le jury de l'année 2023 les gagnants de l'année précédente.

ARTICLE 2 : CATÉGORIES

1ère catégorie : Particuliers - décorations extérieurs

2ème catégorie : Commerces et services - vitrines visibles de l'extérieur

Dans chaque catégorie, un prix d'une valeur de 150€ sera décerné.

Les récompenses seront attribuées à l'occasion de l'apéritif

du marché offert par la mairie, à midi, à l'occasion de la fête de Noël du jeudi 28 décembre 2023.

ARTICLE 3 : COMPOSITION DU JURY

Le Maire ou son représentant

La Directrice de l'Office de Tourisme ou son représentant

Le Président de l'Association des Sites Touristiques de Domme ou son représentant L'Agent Municipal chargé de l'entretien des Monuments

Le Président de l'Office de la Culture ou son représentant

Un enfant du village de plus de 12 ans

Les 2 gagnants de l'année précédente.

ARTICLE 4 : CRITÈRES

- Les décorations devront être bien visibles de la rue et contribuant aux efforts de valorisation du village

- La notation sera fonction :

- * de la densité et de l'importance de la décoration,
- * de la répartition et de l'intégration dans l'environnement,
- * de la valorisation du ou des produits (pour les vitrines),
- * du style de décoration (choix et unité des couleurs et des éléments du décor).
- * de l'originalité
- * effort en matière environnementale

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

L'adhésion au concours entraîne l'acceptation sans réserve du règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

Pour participer au concours, veuillez renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous, dûment rempli, **au plus tard le 22 décembre 2023.**

Soit par courrier à l'Office de Tourisme, place de la Halle, 24250 Domme

Soit par mail à : perigordnoir.tourisme.virginie@gmail.com ou le déposer à l'accueil de l'office de tourisme.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Mail :

Catégorie:

- 1^{re} catégorie : Particuliers - décorations extérieurs
- 2^e catégorie : Commerces et services - vitrines visibles de l'extérieur

A, Le

Signature





La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

Lors de l'assemblée générale (AG) qui s'est tenue en juin dernier et qui marquait le 30e anniversaire de la création de l'ASBDR par le général Fageoles, le conseil d'administration (CA) de l'association a été largement renouvelé. Les nouveaux membres sont tous Dommois : Maryse Vaillant, Gilbert Linol, Richard Gouhier, Denis Husson, Jean-Michel Parret.

Le point sur les adhésions a montré notre bonne santé puisque 140 membres sont à jour de leur cotisation et ont donc voté lors de cette AG.

Le CA a, dans un premier temps, élu Patrice Buchot aux fonctions de président mais celui-ci n'a pu pour des raisons de santé poursuivre cette mission. C'est Claude Trinquant qui a été désigné pour assumer la présidence.



Interview de Claude Trinquant nouveau président de l'ASBDR

Pouvez-vous en quelques phrases nous dire qu'elle est votre parcours ?

Je suis médecin de formation, j'ai exercé en libéral puis dans le cadre de la recherche clinique à Montpellier.

Divorcé, père de 3 enfants. Quand l'âge de la retraite a sonné, j'ai décidé de migrer en partie vers le Périgord.

C'est ainsi que je suis arrivé à Domme. J'ai adhéré à l'ASBDR il y a 5 ans et occupé le rôle de secrétaire pendant 3 ans travaillant en étroite collaboration avec Jean-Bernard Pasquet.

Comment voyez-vous l'avenir de l'ASBDR ?

L'année 2023 marque les 30 ans de l'association comme rappelé précédemment.



A partir de 2009, l'ASBDR a réalisé un très gros travail de débroussaillage et de nettoyage des remparts à une époque où la municipalité alors en place ne prenait pas encore en compte ces opérations.

Aujourd'hui les choses ont changé et sur les deux sites, où ont lieu les travaux importants demandés par la mairie (qui réunit les financements) sont conduits par des entreprises extérieures missionnées, sous la supervision et le contrôle des Monuments Historiques.

Par ailleurs, à compter de 2021, la commune a recruté un agent communal qui travaille à la valorisation du patrimoine de la bastide pendant 6 mois de l'année. L'association, comme beaucoup d'autres, connaît des difficultés (crise du bénévolat, vieillissement de ses membres) qui limitent ses possibilités physiques d'intervention.

Ces dernières années, elle s'est fortement investie dans les fouilles archéologiques qui se déroulent chaque année et sur une période de 4 semaines au château du Roy.

Ainsi, nos perspectives se situent dans le cadre de ces fouilles qui vont se poursuivre en 2024., mais également dans un rôle consultatif pour le suivi des travaux de restauration et de consolidation des monuments historiques classés, tels que les remparts. Après un arrêt de 2 ans lié au COVID, les activités de débroussaillage et de nettoyage vont reprendre afin de ne pas négliger le petit patrimoine de la commune de Domme, mais ces opérations sont assez limitées en fonction de nos capacités.

Enfin, l'ASBDR étant fortement impliquée dans les différentes campagnes de fouilles archéologiques au château du Roy, je souhaite qu'une place soit réservée dans le futur musée rénové, en vue de présenter notamment le résultat de ces fouilles.

Dernières nouvelles :

La trésorerie a été reprise par Maryse Vaillant qui a géré toutes les formalités administratives liées au renouvellement du CA.

Les bénévoles de l'ASBDR ont participé aux vendanges du vignoble de Domme, qui se sont déroulées à proximité de la Porte des Tours le lundi 18 septembre 2023.

L'association suit avec attention les travaux menés sur les remparts par l'entreprise Les Compagnons Réunis, ainsi que ceux du chantier côté nord et la restauration partielle du donjon au château du Roy.

Le château du Roy



Le groupe communication de l'ASBDR

adresse mail: remparts24250@orange.fr

Page facebook "Association Sauvegarde Remparts Domme"

site Internet: asbdr.com

La Pétanque Dommoise

Le 30 juin, l'Esplanade de la Barre fut un beau terrain de jeu pour les 27 élèves de l'école de Domme, à l'occasion de 2ème matinée « Initiation pétanque ».

Une belle réussite et un grand merci aux bénévoles de l'association pour l'animation des ateliers : Josiane, Mylène, Denise, Chantal, Christine, Yves, Philippe, Michel et Daniel.

La présence de Monsieur le Maire pour la remise des récompenses fut très appréciée.

Les enfants sont repartis avec une casquette à l'effigie de l'association, et leurs remerciements nous ont fait chaud au cœur.

Comme chaque année, l'activité estivale de l'association fut bien remplie, grâce à la participation de tous nos adhérents et le soutien de la municipalité :

- Nocturnes du vendredi soir,
- Trophée Alain Langouanère le 22 juillet, avec 32 participants : 1^{er} ex-æquo le couple Sandrine Dubroqua et Lionel Métayer ; 2^e Philippe Bourmier, 3^e Michel Pasquet.
- Coupe des dames le 11 août, avec 18 participantes : 1^{re} Monique Imberty ; 2^e Josiane Rybéron ; 3^e Jolanda Van der Bles
- Coupe des couples le 26 août, 26 participants : 1^{re} Laurence et Michel Pasquet ; 2^e Sheila et Alan Atkinson ; 3^e Laurence et Franck Fontaine.

Lors de notre assemblée générale du 9 septembre,



le bureau actuel a été reconduit, renforcé par l'arrivée de Chantal Mazet. La coupe de l'Amitié a été remise à Danièle et Daniel DELBOS.

Si l'envie vous dit, venez nous retrouver les mardi et samedi après-midi, le meilleur accueil vous sera réservé.

Amitiés boulistes.

Pour le bureau, Christine

Contacts :

06.84.62.03.92 (Denise Langouanère, présidente), ou
06.71.23.19.45 (Christine Di Silvestro, secrétaire).

Comité des Fêtes

Samedi 20 mai avait lieu le loto. 145 personnes étaient venues tenter leur chance. Merci aux commerçants qui nous ont offert des lots.

Cette année nous avons organisé "La Fête de l'Été" le 17 juin. Une soixantaine de personnes sont venues se restaurer avec chipolatas, merguez, accompagnées de frites. La soirée était animée par les accordéons "Cadence" suivie d'un show pyrotechnique au Jardin Public organisé par la Mairie.

Le 14 juillet, la paëlla fut comme chaque année un énorme succès. Le groupe JNS a accompagné cette soirée. Après le feu d'artifice, le public est revenu prolonger cette soirée place de la Rode.

*Denise Langouanère,
Présidente du Comité des Fêtes.*



Acadine

L'association Acadine a fêté ses 20 ans d'existence le 26 août dernier avec quatre intervenants, conférenciers amis, qui nous ont une fois de plus régales avec leurs présentations érudites, artistiques, chaleureuses et amicales, sans oublier leur indispensable humour ! Un bouquet final enthousiasmant et joyeux, illustré par la très belle image de Julien Looten intitulée feu d'artifice atmosphérique, réaction chimique entre les rayons du soleil et l'atmosphère, surplombant le château de Losse, à Thonac, en Périgord noir.

Vous pouvez retrouver l'enregistrement de ces interventions, fait par la société Ad'on, Alain Durand, de Brive, comme ceux des précédentes conférences, sur le site internet Acadine : www.acadine.fr, rubrique Conférences où ils sont à nouveau disponibles.

Une suite de très bons moments intéressants, stimulants... Rencontres avec des artistes et personnalités de talent, partages culturels, amicaux et conviviaux, d'excellents souvenirs.

Acadine, une initiative culturelle œuvrant pour la promotion continue du savoir, pour tous ceux qui aiment découvrir, apprendre, connaître, a été créée en 2003 avec

les grands amis fondateurs Bertrand Davezac, Laurence Bouillaguet, Philippe Lasserre... qui nous manquent, ô combien, aujourd'hui, et de nombreux amis venus contribuer au bureau, merci à tous !

Acadine organisera au cours du dernier trimestre une Assemblée Générale Ordinaire d'approbation de l'activité réalisée en 2023, suivie d'une AG extraordinaire de cessation d'activité.

L'Equipe Acadine



Vélo-Club de Domme

La saison des épreuves sur route et en VTT se termine, place aux cyclo-cross des mois d'hiver.

Les entraînements du club ont repris en septembre avec toujours un groupe de 10 ou 15 participants, présent au départ de Carrefour contact à Cénac, à 13h30, sur des circuits différents, tous les samedis.

Pour la saison 2024 le club comptera 20 licenciés dont 2 nouveaux. La dernière épreuve se déroulera le dimanche 29 octobre avec la rando de St. Amand de Coly. «Aux saveurs de l'automne» avec au programme, VTT route et pédestre, le matin, départ 8h30, suivi d'un repas champêtre vers midi. Et bien sûr la randonnée cycliste du Téléthon organisée par le Club et l'association du Téléthon le samedi 9 décembre, à Saint Martial de Nabirat, sur 40 ou 70 kms. Départ 13h30.

Pour tout renseignement sur le Club voir le site internet : <https://vcdomme.clubeo.com/>

Jean-Pierre Bessard



Lucien de Maleville

L'association propose de poursuivre la découverte d'une œuvre de l'artiste-peintre Lucien de Maleville (1881-1964) sur un sujet en relation avec Domme et ses alentours.

La représentation de la bastide, de ses ruelles, de ses places, de certains de ses édifices, occupe une place importante dans l'œuvre de Maleville qui a vécu une grande partie de sa jeunesse à Domme qu'il a pu ensuite contempler depuis Cénac à partir de 1938. Décédé en 1964, Maleville est inhumé au cimetière de Domme.



Le Porche de la Maison Mazet (Huile sur panneau, 41 x 33 cm, vers 1930. Coll. part. © Association Lucien de Maleville)

Cette vue intérieure et intime – sujet rare dans l'œuvre de Lucien de Maleville – contraste avec la palette chatoyante que l'artiste avait employée pour peindre la maison et la rue Marguerite Mazet depuis l'extérieur (notre article de mars 2020 dans La Vie dommoise).

Ici nous regardons le porche de la maison de la sculptrice et nous sommes aussitôt bercés par la quiétude et le charme des lieux. La lumière douce et tamisée depuis la cour vient pénétrer la pénombre sous le porche.

Tous deux artistes, Mazet et Maleville étaient nés la même année, en 1881. Les correspondances découvertes dans le fonds d'atelier de Maleville révèlent l'affection qu'il portait à sa contemporaine et l'appui qu'il lui apporta pour qu'elle exposât ses œuvres dans le cadre de la Société du Salon de l'École française à Paris.

Olivia de Maleville, Présidente

Quelques sources bibliographiques complémentaires recommandées :

Croquis de monuments et de sites du Périgord par Lucien de Maleville 1943-1962, co-édition de l'association Lucien de Maleville et des Editions de l'Entre-deux-Mers, 2010, 224 p.

Lucien de Maleville, peintre du Périgord, sous la direction de l'association Lucien de Maleville, Le Festin, Bordeaux, 2014, 208 p. Prix spécial 2015 de l'Académie nationale des Sciences, des Belles lettres et des Arts de Bordeaux.



Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, le 25 août, l'OCD accueillait Ismaël Margain pour un concert salle de la Rode. Grandeur du piano oblige, nous l'avions installé au milieu des spectateurs plutôt que sur la scène.

Grand bien nous en a pris, car nous avons, ainsi, pu bénéficier d'une proximité inédite avec l'artiste, enfant de Domme. Une interprétation magistrale du prélude OP 3 n° 2 de Rachmaninov galvanisait notre salle de la Rode avec un public très attentif d'environ 120 personnes, présents, comme chaque année, pour applaudir notre pianiste. La nouvelle disposition de la salle sera probablement à reprendre à l'identique pour de prochains concerts.



L'automne est arrivé et avec lui les traditionnelles journées européennes du patrimoine : le vendredi 15 septembre nous avons reçu les scolaires de Domme et de Cénac avec l'aide de notre association partenaire du Comité Culturel de Cénac ainsi que de l'Office de tourisme et des mamans, accompagnatrices volontaires. Nos enfants divisés en groupe se sont livrés à une chasse au trésor dans la Bastide tandis que d'autres (les plus petits) ont pu confectionner un bijou de sac pour leur maman. Et bien entendu, tous ont pu visiter nos sublimes grottes. Il y avait de l'ambiance ! Le vendredi 15 septembre salle de la Rode à 20h30 en partenariat avec l'ASBDR nous avons invité Nicolas Savy, historien spécialiste du Moyen-Âge, pour nous faire une conférence sur la Guérilla en Aquitaine pendant la guerre de Cent ans. Un public peu nombreux pour cause de match de rugby malheureusement - nos amis dommois sont plus sportifs que culturels ! Une conférence sans doute un peu pointue mais fort intéressante. Le lendemain, sous un beau soleil, Anne Béchaud, historienne et conférencière bien connue, nous invita à la suivre pour une promenade dans la Bastide à la découverte de quelques

personnalités dommoises. Promenade bien menée, fort enrichissante et d'excellent niveau qui nous fait découvrir la Bastide sous un autre angle, certes moins historique mais en rapport avec un passé plus anecdotique. Tous ont été d'accord pour dire que l'Office de Tourisme pourrait très bien envisager de proposer une telle visite organisée par une historienne de métier aux très nombreux visiteurs que nous accueillons chaque année à Domme. Puis, à l'issue de cette promenade, le public a pu se rendre au jardin de la salle de la Rode pour accueillir la compagnie Oghma qui donnait Bérénice de Racine sur la belle terrasse de la salle. Ces jeunes acteurs dynamiques et talentueux qui se produisent au château de Versailles, à la Bibliothèque Mazarine, à l'Institut, mais aussi dans beaucoup de lieux historiques en France, nous ont invités à une redécouverte d'une pièce classique avec une intrigue et un texte déclamé en langue d'époque, avec un talent extraordinaire. Le public nombreux et conquis leur a réservé une « standing ovation » bien réjouissante autant pour les organisateurs de l'OCD que pour ces merveilleux acteurs. Le lendemain le dimanche 17 septembre, toujours salle de la Rode à 15h, nous avons reçu l'ensemble vocal et instrumental Varia Voce sous la direction de Daniel Hiron.



Une lecture de poèmes de la Renaissance précédait ce petit concert qui lui-même nous plongeait dans la Renaissance italienne française, espagnole et allemande.

Puis le 7 octobre, à la salle de la Rode, nous avons reçu une troupe voisine fidèle à l'OCD depuis plusieurs années et que nous affectionnons particulièrement : il s'agit de la troupe de Cénac, la Compagnie du Thouron, qui nous a réjouis de deux pièces, tout d'abord avec un clan de tireurs à gages féminin, puis avec la pièce-maîtresse de la soirée, « Amor amour », où neuf comédiens campaient des personnages bien de chez nous. Bravo à toutes et à tous. La soirée fut excellente et un public local était venu en nombre.



Le 21 octobre nous avons reçu Jean-François Gareyte pour une conférence sur Antoine de Tounens, roi de Patagonie et d'Araucanie. Il nous a présenté ses dernières découvertes sur ce personnage incroyable et hors du commun. Du 3 au 9 novembre, nous avons accueilli notre salon des peintres et plasticiens du pays de Domme. La découverte de nos artistes locaux et amateurs fut toujours un réel plaisir surprenant et étonnant même ! N'oublions pas non plus la visite à la foire du livre à Brive que nous avons organisé comme chaque année en partenariat avec le CCC, le samedi 11 novembre. Des précisions sur l'organisation ont été données par mail et par voie de presse. Notre saison se terminera en chansons avec une soirée cabaret en hommage à Jean Ferrat le vendredi 24 novembre à 20h30 salle de la Rode : c'est la compagnie « A tout bout de chant » qui nous entraînera dans l'univers poétique de ce chanteur exceptionnel qu'était Jean Ferrat.

Le dimanche 3 décembre, à 16h, nous recevons la chorale du Bugue en l'église de Domme avec un très beau programme que nous vous encourageons à venir écouter.

Puis viendra notre assemblée générale annuelle : nous vous rappelons que trois postes sont à renouveler dans notre bureau ; sur ces trois postes, la vice-présidente actuelle Ginette Bénitta ne renouvellera pas son mandat et le président de l'OCD sera démissionnaire en cours de mandat. Il faudra donc assurer par vos candidatures la succession de ces membres démissionnaires ! Nous comptons sur votre sens civique pour que notre association qui anime culturellement la ville de Domme puisse continuer et se développer pour le plaisir de tous.

Ginette Bénitta, Vice-Présidente

Thierry Keller, Président

Un Trait d'Histoire



Le saviez-vous ? Dans les années 60, à Domme il y avait l'école du haut et l'école du bas.

C'était l'époque où la mixité dans les écoles, et par conséquent dans les classes, n'était pas encore actée. Il y avait à Domme l'école des filles, Place de la Halle, et l'école des garçons, Place de la Rode.

La rentrée des classes avait lieu le 1^{er} octobre avant d'être avancée début septembre après les grandes vacances. Chaque école avait ses enseignants, généralement un couple, qui étaient logés dans l'établissement. Les classes étaient le reflet de la personnalité de l'instituteur, ou de l'institutrice, l'organisation générale répondait aux directives de l'Éducation Nationale. Les élèves étaient répartis par niveau avec l'objectif du Certificat d'Études Primaires, et pour certains la préparation à rejoindre le Collège. Les plus petits étaient à l'école du haut avec une maîtresse dont la pédagogie était basée sur le ludique.

Dans chaque école de Domme était ancré le souvenir d'anciens maîtres et maîtresses, Messieurs et Mesdames Fageolle, Parouty, Canu, Mathieu... pour les garçons ; Mesdames Perbos, Rougié, Caminade ... pour les filles. Tous et toutes, avec leur vocation, ont appris au cours de leur exercice les fondamentaux à leurs élèves : lire, écrire, compter.

Aujourd'hui, là où se trouve la salle multiculturelle, était l'école des garçons qui accueillait les jeunes gens venus de la « campagne » et de la « ville », constituant un premier creuset social. De même pour les filles dont les parents étaient en majorité des agriculteurs, l'école était l'occasion d'échanges sur leur condition de vie en milieu rural, comme sur la mode, préoccupations déjà très féminines.

Parlons des classes qui étaient dans des dispositions identiques, une estrade avec le bureau du maître ou de la maîtresse, bureau en bois à tiroirs, puis plus tard avec des tubes verts, et derrière, un grand tableau noir et ses équipements (craies blanches et de couleur, chiffon ou brosse, té, équerres, compas, rapporteur). Souvent un ou deux autres tableaux sur les côtés où les cartes Armand Colin pouvaient être accrochées, à l'arrière se situait le piquet... En plus des punitions, gifles, coups de règle sur les doigts... Sur les murs les tables de multiplications et de divisions trônaient ainsi que de nombreuses représentations, dessins et photos...

Les écoliers, au centre de la pièce, avec leurs pupitres puis leurs petites tables avec la rainure pour le porte-plume, et toujours l'emplacement dédié à l'encrier sur le côté droit, car c'était l'époque de la plume « sergent major » pour écrire ainsi que celle du crayon mine noir. Ce dernier était taillé avec le « taille-crayon à manivelle » situé à l'entrée de la classe, utilisé sur demande auprès de l'enseignant.

Un Trait d'Histoire (suite)



L'hiver, les salles de classe étaient chauffées grâce à un poêle à bois ou à charbon, la « corvée » d'approvisionnement assurée par les élèves.

C'était le temps où les élèves portaient une coiffure qu'ils enlevaient devant leurs enseignants. Ils portaient généralement des blouses, les filles n'avaient pas droit au pantalon. Le matin, à l'arrivée dans la cour, ou sous le préau les jours pluvieux, au coup de sifflet il fallait se mettre en rang par deux, entrer en classe calmement et attendre debout à sa place l'entrée du maître ou de la maîtresse. Le temps de l'étude pouvait commencer par une leçon de morale ou d'instruction civique.

«La phrase de morale était au tableau chaque matin».

C'était souvent un échange interactif entre l'enseignant et les élèves sur les droits et les devoirs des citoyens, sur les règles de vie en société, sur l'hygiène, sur la vie familiale...

Venait ensuite l'apprentissage du français avec la fameuse dictée et l'analyse grammaticale. Les cinq fautes valaient un zéro quelquefois occulté par un beau pâté d'encre...

S'ensuivait le calcul avec les tables de multiplications, véritable supplice pour ceux qui exétraient le calcul mental, bien que la méthode chantée donnât souvent de bons résultats !

L'après-midi, après la coupure du repas, était consacrée selon l'emploi du temps à l'étude de l'histoire, de

la géographie, des sciences naturelles, avec trop rarement une projection de photos ou d'un film illustrant le cours. La journée se terminait par la récitation ou le chant, et, pour les filles, par des travaux de couture.

Bien entendu chaque demi-vacation était entrecoupée d'une récréation d'un quart d'heure durant lequel les élèves se dégourdisaient les jambes, pouvaient jouer à la marelle, à saute-mouton, colin-maillard... pour les filles, les garçons préférant les osselets, les billes, ou la « castagne » !

Aujourd'hui, l'école des garçons Place de la Rode a disparu, seule celle Place de La Halle subsiste où un double niveau d'enseignement (CE2-CM1) est dispensé à l'école primaire avec un total d'environ 25 élèves regroupés en une seule classe. Cette école, tout en gardant son statut juridique avec sa direction, fait partie du RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé), chaque entité rassemblant les élèves de plusieurs communes par niveau pédagogique. Il existe un restaurant scolaire que l'on a toujours appelé « cantine » au sein duquel les élèves se délectent de bons petits plats amoureusement concoctés par une cantinière zélée.

Tant que l'on entendra les cris des enfants en récréation, ce sera le signe que la commune est toujours vivante.

Jean-Paul Coiffet



POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)

Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires

Marbrerie

Entretien de sépultures

14, rue Jean Leclair
 24200 SARLAT LA CANEDA
 Tél. 05 53 31 27 34
 sarlgarrigou@orange.fr



Cabinet Jean FOUGÈRE



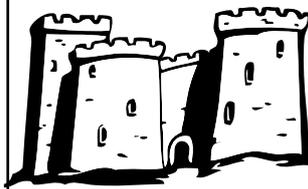
ASSURANCES

*La passion
de votre protection*

Place de la Bouquerie - 24200 SARLAT
 Tél. 05 53 59 05 29 - sarlat@gan.fr
 www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr

www.orias.fr - N° : 07 014 774

EINAUDI



Maçonnerie Restauration

24250 DOMME

Tél. 06 75 94 89 14 - einaudi.b@orange.fr

Restaurant / Vente à Emporter
 Bar à Vins
 05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74
 3 rue Geoffroy de Vivans
 24250 DOMME
 contact@restaurantcabanoix.com
 www.restaurantcabanoix.com
 Ouvert
 à l'année

**CABANOIX & CHATAIGNES
DOMME**

**Comptoir
d'Annam**
 RESTAURANT VIETNAMIEN

6 RUE DE LA MONNAIE
 24250 DOMME
 TÉL: 05 53 59 58 80

**PIZZERIA
des Templiers**

SUR PLACE ET À EMPORTER
 TÉL. 06 02 29 04 30



Carrefour
contact

CÉNAC

05 53 28 22 22

Allianz

Pauline
DELBOS-SANNA

ASSURANCES
FINANCE
ÉPARGNE

La Feuillade - Le Bourg
24250 CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
Tél. 05 53 59 00 01

37, Esplanade de la Brèche - BELVÈS
24170 PAYS DE BELVÈS
Tél. 05 53 30 22 83
pauline.delbos-sanna@allianz.fr

(N° OMS : 200603 - A.P.R. - Place de l'Industrie CS 24651 2438786)

PAOLI
A M B U L A N C E S

AMBULANCES
VSL - TAXI

Grogeac - 24200 **SARLAT**
05 53 59 06 27

contact@ambulancesdordogne.fr - www.ambulancesdordogne.fr



imprimerie
du progrès

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS
Philippe Delluc 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr



MONTET
MAÇONNERIE

Carrelage
Taille de pierre
Rénovation

" La Croix de la Pierre " - 24250 **DOMME**
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31
montet-maconnerie@orange.fr